

ton de leur polémique sur les questions extérieures.

Malheureusement, ces on-ils ne peuvent suffire à rassurer l'opinion, et nous avons le droit de n'y voir qu'une de ces fluctuations qui précèdent les grandes crises. Les hommes qui tiennent de près ou de loin à la vie politique active sont fort divisés dans leurs appréciations, et beaucoup, qui sont convaincus des intentions pacifiques de notre gouvernement, voient dans l'état actuel de l'Europe le présage d'une lutte inévitable.

M. de La Guéronnière, arrivé hier matin à Bruxelles, a été reçu immédiatement par M. Frère-Orban. On assure qu'il porte avec lui l'adhésion du gouvernement français au projet de constituer une commission mixte pour résoudre la question des chemins belges. Nous souhaitons que cet arrangement soit accepté de part et d'autre, car il donnera un temps de répit et permettra de calmer les susceptibilités des deux cabinets.

Du dehors, peu de nouvelles, comme c'est d'usage le lundi. Il ne faut pas pourtant négliger ce fait assez important que les ambassadeurs de Prusse à Vienne et d'Autriche à Berlin vont être simultanément absents de leurs postes. L'absence du baron de Werther s'explique facilement puisque l'Empereur d'Autriche vient de quitter Vienne pour visiter les provinces de l'Empire; mais on ne peut motiver que sur des intérêts de famille le départ de Berlin de M. de Wimpfen, ambassadeur d'Autriche. On sait cependant que les diplomates ont l'obligation de laisser passer les intérêts de famille après les intérêts de la politique. Ce M. de Wimpfen, disons-le en passant, est parent du général de Wimpfen, un des brillants officiers généraux de l'armée française. Ce voyage de l'Empereur d'Autriche dans les provinces méridionales de l'Empire a pour but de les relier toutes entre elles en leur montrant leur souverain commun. Il est probable que si François-Joseph s'était réconcilié avec la Hongrie et avait fait ce voyage de pérégrination avant 1866, bien des choses que nous avons vues ne se seraient pas accomplies.

Le Journal officiel contient encore ce matin une longue liste de nominations et promotions dans la Légion d'Honneur sur la proposition du ministre de la guerre. On annonce pour demain la publication d'un certain nombre de décrets qui ont été signés aujourd'hui.

Il est question d'importantes modifications concernant la retraite et l'avancement des officiers de l'armée. Voici le projet qui aurait toutes chances d'être adopté: les officiers inférieurs jusqu'à et compris les capitaines auraient leur retraite après 25 ans de service, les chefs de bataillon après 30 ans; les colonels après 35 ans. La solde d'activité serait maintenue, et pour ne pas augmenter le budget de la guerre, on préleverait une retenue de 5 0/0 sur la solde pendant la durée du service d'activité. Naturellement, l'officier en retraite ne toucherait pas les accessoires tels que ration de chevaux, logement, frais de représentation.

Le Corps législatif reprendra et terminera jeudi la discussion sur la loi du Trocadéro et du Luxembourg. L'adoption n'est pas douteuse; mais on suppose que la minorité comptera de 30 à 40 voix. Aujourd'hui, le marquis d'Andelarre dépose son rapport sur la loi du contingent. C'est M. Du Miral qui préside la séance.

Dans quelques jours paraîtra chez Miché Lévy le *Saint-Paul* de M. Renan. Le bon à tirer a été signé par l'auteur.

Quelques privilégiés ont pu admirer chez M. Ch. L. Muller un grand tableau qui figurera à la prochaine Exposition. Il représente Lanjuinais à la tribune de la convention; il avait été commandé à l'artiste par le vicomte Lanjuinais qui vient de mourir et qui voulait faire reproduire

par la peinture une des pages glorieuses de la vie de son père. La presse n'a pas encore parlé de ce tableau qui sera certainement le plus important et le plus remarqué du prochain Salon. Cela tient sans doute à ce que l'auteur qui le montre volontiers à ses amis, se défie de la critique contre laquelle il garde une vieille rancune. Le tableau est traité dans le genre de l'appel des condamnés, un des chefs-d'œuvre du Luxembourg, que la gravure a rendu populaire; mais l'auteur a davantage accentué les teintes; la couleur et le dessin sont plus énergiques; ce sera peut-être l'événement artistique de l'année.

Timothée Trimm a quitté le *Petit Journal*. *Lugete veneres!* Il passe au *Petit Moniteur* et on lui a fait un pont d'or. Trimm et Rocambolle, voilà ce qui fait le succès d'un journal que le timbre oblige à n'être que littéraire. Mais je crois qu'on s'est beaucoup exagéré l'influence de Timothée Trimm sur le public en général et sur les portières en particulier. Ce n'est pas Trimm qui a fait le succès du *Petit Journal*, c'est M. Millaud qui l'a lancé avec une habileté incontestable et qui avait risqué dans l'affaire un assez gros capital. Il n'en est pas moins vrai que le *Petit Moniteur* avec ses deux éditions paraissant l'une à midi, l'autre à quatre heures, va faire au *Petit Journal* une dangereuse concurrence. Quant au *Petit Journal* officiel, qui ne coûte pourtant aussi qu'un sou, je ne sais pas s'il réussit en province, mais à Paris il réalise un tour complet et personne ne plaint M. Wiltersheim.

Aujourd'hui commence la vente de la bibliothèque et des objets d'art ayant appartenu à M. Berrier. M. le comte de Chambord doit en acquérir un certain nombre.

La reine Isabelle est installée à l'Hôtel Basilevski où l'Empereur et l'Impératrice sont allés lui faire visite samedi.

M. Cochon a fait hier au Théâtre du Prince impérial une conférence sur Abraham Lincoln. Il est probable que la foule aurait fait une ovation à l'orateur si sa sortie si elle ne l'avait vu monter dans un beau coupé avec valet de pied en livrée. La vue de l'équipage a calmé le zèle de la clique. On sait que M. Cochon se portera candidat contre M. Guéroalt.

Dimanche prochain, M. Jules Favre traitera ce sujet: « de l'amour de sa profession. »

Hier, à Vincennes, on inaugurerait le steaple chases de printemps. Cette qualification était hier une cruelle dérision, car le temps était effreux. Il n'y avait guère là que les juges, les parrieurs et le cortège ordinaire des petites dames qui, pour lutter contre le froid, le vent et la neige, ont absorbé force bouteilles de champagne. Supprimez les paris et le champagne, il n'y a plus de courses.

CH. GAHOT.

BOURSE DE PARIS DU 15 MARS.

Encore une Bourse de déception. On ouvre sur le 3 0/0 à 71.05; on ferme à 70.80. Presque toutes les valeurs débutent dans des cours fort supérieurs à ceux de la clôture de samedi. Ces grands prix cotés au début s'expliquent par l'intérêt qu'ont les grosses positions de surélever autant que possible les cours de la réponse des primes qui a lieu aujourd'hui. On a répondu l'italien à 56.10; le Lombard à 472.50; l'Autrichien à 657.30. A ces cours la plupart des primes ont été abandonnées, ce qui a nécessité, de la part des acheteurs de ferme contre prime, des ventes assez considérables qui ont ramené toutes les valeurs engagées dans la liquidation de quinzaine au plus bas niveau de la semaine dernière. En résumé, grande hébétéation et peu d'engagements nouveaux pour fin de mois.

CELLIER.

Depuis quelque temps des inquiétudes se sont répandues sur la tenue du prochain Concile. Effrayés de l'état incertain de l'Europe, des complications qui peuvent à chaque instant surgir et troubler la paix, du mauvais vouloir que certains gouvernements pourraient apporter au nombre départ des évêques, quelques personnes pensaient que l'ouverture du Concile pourrait être retardée et renvoyée à un moment plus opportun. Des renseignements qui nous sont parvenus, il résulte au contraire qu'à moins d'événements extraordinaires et qu'il est impossible de prévoir, l'ouverture du Concile aura lieu au jour indiqué. La convocation a été adressée à tous les évêques de la catholicité, tous ont pris leurs dispositions pour s'y rendre, et il ne serait même pas impossible que quelques uns d'entre eux qui résident dans des contrées lointaines et qui n'ont que des communications difficiles avec le monde civilisé, se fussent déjà mis en marche. Il faudrait dès lors une impossibilité matérielle pour empêcher la réunion d'ailleurs, le nombre des évêques présents n'a aucune influence sur l'importance du Concile. Il suffit que tous aient été canoniquement convoqués, et le dernier des conciles généraux, le Concile de Trente, ne se composait au jour de l'ouverture que d'un très petit nombre de prélats. Nous croyons donc que le 8 décembre prochain le Pape proclamera dans la basilique de Saint Pierre que le Concile est ouvert canoniquement.

Mais il serait téméraire de rien préjuger sur la durée des travaux du Concile, ni sur le moment où seront abordées dans ses délibérations les grandes questions qui doivent occuper cette auguste assemblée. Les évènements qui s'accroissent d'ici là peuvent exercer une grande influence. Ce que nous savons, c'est que les Consultes travaillent, non pas sans doute avec cette précipitation fébrile qui n'est ni dans les habitudes, ni dans le caractère romain, mais avec une activité incessante, de telle sorte que les questions soient élucidées et puissent être soumises au Concile. (Monde)

EUGÈNE TACONET.

Nous extrayons ce qu'on va lire d'une correspondance de Rome, 12 mars:

« Les journaux à sensation n'en demeurant pas. Ils veulent à toute force que Pie IX soit malade; or, le jour même où ce bruit courait à la bourse de Paris, le Saint Père examinait tranquillement à la basilique les préparatifs du Concile, en compagnie des architectes, de l'économie etc. On ne l'avait jamais trouvé si dispos et si enjoué, ses lunettes sur le nez, il parcourait le bras droit du transept, montait et descendait l'amphithéâtre d'essai dressé par son ordre sur une largeur de deux stades, approuvait ou critiquait en pleine connaissance de cause, et avec la finesse qui le caractérise. »

« Il y a plus. Pie IX ne crie pas le moins du monde à l'invasivance, lorsqu'on lui souvient de célébrer en 1871 le 50^{ème} anniversaire de sa consécration épiscopale. Au fait, il n'aurait alors que 85 ans. Or son grand père, le comte Hercule Mastai Ferretti a vécu 90 ans; son père, le comte Jérôme, 84 ans, sa mère, née Catherine Solazzi, 82 ans, les deux frères et la sœur qui lui restent encore 89, 85 et 82 ans. La difficulté, et elle n'est pas sérieuse, c'est que pour la première fois, un successeur de St.-Pierre aurait régné plus que St.-Pierre, qui, d'après la chronique officielle, gouverna l'Eglise, à Rome, 25 ans, 2 mois et 7 jours. Pie VI seul a eu un pontificat de 24 ans 8 mois et 14 jours. De là le dicton vulgaire qu'aucun Pape ne régnera plus que St.-Pierre. »

« Pour le moment, on s'occupe des préparatifs du 50^{ème} anniversaire de la première messe de Pie IX. Ne pouvant, à cause de l'exiguïté de cette église, célébrer la messe, ce jour là, comme il le voulait d'abord, à Ste-Anne des Charpentiers, où

il célébra la première, le Pape officiera à St.-Pierre, à l'autel papal, entouré d'une députation d'enfants de l'Orphelinat de Ste Anne, de ses parents, des amis de sa famille et des dignitaires de la cour. Après la cérémonie, il donnera la bénédiction Urbani et Orbi, comme le jour de Pâques et recevra les adresses et les présents du monde catholique. »

Les réunions publiques en province

Comme toujours, la province proteste avec énergie contre toutes les tentatives de désordre imaginées par les implacables ennemis de la société, notamment contre la malencontreuse réouverture des clubs, que les souvenirs de 1848 n'ont jamais pu lui faire regretter.

L'Union bretonne nous apprend aujourd'hui que la trop célèbre oratrice qui, sous le nom de citoyenne Paule Minck, a tant passionné les ébergumènes de la Redoute ou de Belleville, vient de se faire huer à Nantes, où elle a ouvert le club du Chapeau-Rouge, et perçu à la porte 2 fr. de chacun de ses auditeurs.

Entre autres scissions, il lui est arrivé aussi de célébrer en un langage odieux le soi-disant bienfait de la sublime révolution de 93. Oh! alors, toute la salle s'est soulevée d'indignation; l'ombre ignoble de Carrier a paru sous les traits hideux de la Minck, et un des auditeurs s'est élancé à la tribune, et a protesté en ces termes: « Il est odieux de venir, dans une ville qui a été décimée par Carrier, appeler 93 une époque sublime. A Nantes, on ont été inévitables les bateaux à soupapes et où la guillotine s'est trouvée pendant longtemps en permanence, 93 passe justement pour un temps néfaste, cruel et infâme. Je proteste et vous protesterez tous contre la glorification qu'on en prétend faire. » D'unanimes applaudissements ont accueilli cette généreuse protestation.

Alors la citoyenne, voyant qu'elle avait peu de succès du côté de la politique, s'est rejetée contre l'éducation et l'organisation de la famille. Voici, d'après l'Union bretonne, le récit de cette burlesque apostrophe et de ce qui s'en est suivi:

« Comme l'assistance lui objecte que ses paroles étaient absurdes, que pour labourer la terre il était inutile d'être bacheliers-lettres, l'oratrice ne répond pas; seulement, elle se lance dans une charge à fond de train contre l'organisation de la famille et dit: « La famille n'existe presque pas, parce que vous tenez la femme en état de servitude; elle soit à peine trier des bas, tandis qu'elle devrait être en tout votre égale. (A ce moment, éclats de rire.) Vous riez citoyens; vous avez tort, reprend l'oratrice, parce que tout ce que je dis est très-sérieux. Vous élevez mal vos filles; vous faites d'elles des esclaves, oubliant qu'elles doivent devenir mères de famille. (Nouvelle interruption.) »

« Tenez, citoyens, je va's soulever une tempête; mais cela m'est égal. J'ai l'habitude de dire tout ce que je pense et d'exprimer librement mes idées. Eh bien! la femme est d'autant plus esclave, sa servitude est d'autant plus effroyable, qu'elle a été élevée sur les genoux de l'Eglise. »

Naturellement, la tempête pressentie, annoncée et voulue, éclate formidablement. On gesticule, on proteste, on crie; chacun quitte sa place et se couvre; des groupes animés se forment; plusieurs personnes sortent de la salle; d'autres s'agitent; on demande des excuses à la citoyenne Minck, qui s'enfuit; le président quitte son siège... et l'on éteint le gaz.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous lisons dans la Presse:

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a présenté

samedi au conseil d'Etat deux projets de loi qui se rattachent au cinquième réseau des chemins de fer. L'un concède à la Compagnie du Nord, avec subvention, les nouvelles lignes d'Arras à Etaples par ou près Saint-Pol et par la vallée de Ternoise, de Luzarches à la ligne de Saint-Denis à Pontoise.

L'autre projet de loi porte concession à MM. le comte de Anatole de Melun, le comte Charles Werner de Mérode, Louis Dupont, Florimond de Goussemaker, Porteau et B. Labarbe, de neuf nouvelles lignes, savoir:

« De Lille à Comines, de Tourcoing à Menin, de Gravelines à Watten, de Dunkerque à Calais par Gravelines, de Boulogne à Saint-Omer, de Somain à Roubaix et Tourcoing par Orchies et Cysling; d'Arquennes à Fourmies ou à Anor, d'Armentières à Berguette, de Berguette à Saint-Omer, de Chauny à la ligne de Soissons à Laon, de Chauny à Anizy. »

Ces projets seront examinés d'urgence en assemblée générale du conseil d'Etat, et déposés au Corps législatif dans le cours de cette semaine.

Nous lisons dans le Progrès du Nord:

« Nous apprenons que la Société anonyme pour la construction et l'exploitation du chemin de fer de Lille à Valenciennes, vient de se constituer par acte passé le 11 courant, par devant M^e Prestat, notaire à Paris. »

L'acte de Société porte souscription de tout le capital social, et le versement du quart en numéraire exigé par la loi. La Société est donc définitivement constituée, sauf à une dernière assemblée générale convoquée pour le 20 courant, à régulariser par un vote les apports. »

Le conseil d'Etat, réuni en assemblée générale, vient de repousser le projet de loi, présenté par les sections, qui déclarait Français tout individu né d'un Français qui lui-même était né en France. Il en a été de même d'un autre projet émané d'une commission spéciale, lequel conférerait la qualité de Français après trois générations en France.

M. le ministre de la guerre a décidé que les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, actuellement en congé, à quelque titre que ce soit, qui appartiennent à l'une des catégories ci-après désignées, seraient maintenus dans leurs foyers jusqu'à nouvel ordre, au moyen de prolongations de congé, savoir:

1^o Les militaires de la classe de 1863 servant dans les conditions de la loi du 21 mars 1852;

2^o Les militaires servant dans les conditions des lois des 26 avril 1855 et 21 juillet 1860 et libérables en 1869;

3^o Les engagés volontaires libérables en 1869 et 1870.

Cette mesure sera ultérieurement applicable aux hommes compris dans ces trois catégories qui obtiendront des congés postérieurement à l'envoi de la présente circulaire.

Les militaires gradés ne pourront être admis à bénéficier des dispositions dont il s'agit qu'autant qu'ils consentiront à faire la remise de leurs galons.

Il reste entendu que ces dispositions ne s'appliquent pas aux permissionnaires, et que les engagés volontaires ainsi que les hommes qui seraient dans l'intention de se rengager, seront libres de rejoindre à l'expiration de leur congé.

Le ministre de la marine vient de décider que les jeunes soldats de la classe de 1865, de l'infanterie de marine, seront immédiatement envoyés en congé renouvelable.

Une circulaire ministérielle datée du 10 mars porte que, dès à présent, l'armement des gardes nationaux et des sapeurs pom-

sembler plus triste quand elle sera partie! Elle est si gentille! mais comme elle est caline! regardez donc!

La mère Marie-Thérèse avait dégagé une de ses mains pour caresser la charmante tête qui s'était posée sur ses genoux. Le regard que la religieuse attachait sur sa jeune compagne était empreint d'une ineffable et tendre douceur.

« Voyons, relevez-vous, Ruth! disait la mère Marie-Thérèse. Malgré moi, je vous gêne toujours; vraiment pour m'absoudre, j'ai besoin de penser que je vous ai là près de moi pour la dernière fois. »

« Ah! pourquoi vous obstiner à me répéter ces abominables choses! fit la jeune fille avec impatience. La dernière fois! Mais ce serait horrible! Je n'en supporterai pas la pensée d'abord! Croyez-vous possible que je ne revienne pas vous voir? Rien au monde ne pourrait m'en empêcher! Oui, quand même je serais en Océanie, je traverserais les mers pour me retrouver quelquefois dans cette chère maison. Au fait, n'est-ce pas mon vrai chéri? On ai-je été aimée, si ce n'est ici? Aussi, quoi qu'on puisse en dire, je vous aime plus que tout, oui plus que tout! »

« Ruth, interrompit la religieuse d'un accent un peu sévère, je ne vous permets pas de continuer. »

« Ne grondez pas aujourd'hui, ma mère je suis si triste. »

« Ce n'est pas une raison pour mal faire, reprit la sœur Marie-Thérèse, dont le sourire avait déjà repris toute sa douceur. Sachez-vous, enfant, quelle est la meilleure preuve d'affection que vous pouvez donner, non-seulement à moi, mais encore à toutes les mères qui vous

élevée avec tant de soin? C'est de mettre en pratique les leçons que vous avez reçues. »

Vous retournez dans le monde, parce que c'est votre devoir, et vous y retournez pour accomplir une mission difficile, je le prévois bien, mais qui sera d'autant plus méritoire. Avec de la bonne volonté, de la persévérance, vous en viendrez à bout. Y a-t-il rien d'impossible à qui s'appuie sur Celui qui accorde la force? Vous vous rappellerez, n'est-ce pas nos graves conversations et surtout vos promesses. Puis-je y compter, Ruth? Voyons regardez-moi bien en face: que je lise dans ces yeux qui ne m'ont jamais trompés. »

Essayez vos larmes, enfant! Il ne faut pas que votre pauvre figure toute bouleversée accuse trop de regrets quand votre père va venir vous chercher. Il se réjouit tant, m'avez-vous dit vous-même, de votre retour dans la maison paternelle. Vous savez bien que votre tâche sera de reconstituer pour lui le foyer, d'y ramener la paix. »

La jeune fille se jeta en sanglotant dans les bras de la religieuse. Je serai bonne, puisque vous le voulez, ma chère mère Marie-Thérèse, que je vous aime!

« Alors, alloué, du calme, dit cette dernière en rajustant sa guimpe et son voile que, dans son brusque élan de tendresse, Ruth avait dérangés. Regardez vos compagne, comme elles nous examinent et semblent étonnées! Allons-les rejoindre. Elles seraient en droit de murmurer si la conférence était plus longue. »

Elle passa son bras sous celui de la jeune fille, et s'achemina avec elle vers les autres élèves.

La mère Marie-Thérèse s'était courbée

sous le poids des années. Son visage était aussi blanc que le bandeau de toile qui l'encadrant. Ses mains sèches et ridées avaient pris des tons d'ivoire jauni. Elle était vieille, bien vieille. Elle semblait s'appuyer avec complaisance sur sa jeune compagne.

Ruth formait avec elle un saisissant contraste. Pleine de vie, de vigueur, de jeunesse, elle était réellement charmante. Elle possédait à profusion tous les dons faits pour plaire. La préférence que l'on accusait la mère Marie-Thérèse d'avoir eue toujours pour elle s'expliquait facilement, avouait-on.

Ceux qui juraient ainsi étaient loin de se douter du peu de sympathie que la belle enfant avait d'abord inspiré à la mère Marie-Thérèse.

Elle avait cependant été confiée bien jeune à ses soins presque exclusifs.

Un jour la supérieure du couvent avait été appelée au parloir. Elle y avait trouvé un homme au visage sombre, aux cheveux déjà blanchis, bien qu'il ne fût pas vieux. Il avait avec lui une petite fille de huit ou dix ans.

« Je viens, madame, avait-il dit à la supérieure, vous demander de vouloir bien vous charger de cette enfant. Elle a grandement besoin de vos soins, car elle est bien mal élevée. J'espère qu'il ne sera pas trop tard pour la corriger; au reste, ce n'est pas tout à fait sa faute, si elle est méchante, elle a été si négligée, si abandonnée aux domestiques! Personne n'a jamais veillé sur elle! »

« Pourquoi cette enfant était-elle si élevée, elle n'a donc plus sa mère? »

« Mais si, j'avais une maman, interrompit l'enfant, qui semblait par sa con-

tenance et ses manières devoir justifier pleinement les appréhensions de son père, mais ma maman n'a plus voulu rester à la maison, parce que papa grondait toujours: elle est partie, et ma bonne a dit qu'elle était perdue; mais je ne le crois pas. »

Taisez-vous Ruth! reprit le père, et son embarras très-visible revêla tout à la supérieure dont le cœur s'emut de compassion pour cette grande infortune; elle consentit volontiers; à se charger de la petite fille, à remplacer auprès d'elle sa mère absente.

Mais lorsqu'elle Ruth comprit qu'elle allait quitter son père, et être enfermée derrière les grilles à travers lesquelles lui apparaissait l'austère figure de la supérieure, elle donna libre cours à la violence de son caractère, et il fut impossible de lui faire entendre raison; on dut presque employer la force pour la faire entrer dans l'intérieur du couvent.

Cette scène pénible avait paru vivement impressionner le malheureux père.

« Elle vous donnera bien de la peine, avait-il dit à la supérieure, mais ayez pour elle plus d'indulgence, si c'est possible, que pour les autres, elle est plus à plaindre. Veillez à ce qu'elle ne s'ennuie pas trop aussi, car elle ne sortira pas comme ses compagnes: je pars pour l'Italie. »

« Est-ce que personne ne viendra la voir? avait demandé la religieuse. »

Cette simple question l'avait embarrassé encore.

« Peut-être ma mère viendra-t-elle quelquefois, mais je n'en suis pas sûr, avait-il répondu, du reste je n'y tiens pas, je serais plus tranquille si je sais la pauvre enfant uniquement dirigée par vous. »

Toute éplorée, Ruth avait été conduite au pensionnat.

« Jésus! mon doux Sauveur! quel chagrin nous avons, chère petite! s'était écriée mère Marie-Thérèse, en voyant arriver la nouvelle élève. »

Mère Marie-Thérèse était maîtresse générale de classe, et c'était à elle qu'on amenait toujours les recrutes.

Elle avait pris l'enfant sur ses genoux. Ruth repoussa d'abord des pieds et des mains toutes les tentatives de caresses; mais peu à peu sa violence fit place à une sorte de torpeur, du bout de ses doigts elle écarta les longues boucles qui, tout humides de larmes, s'étaient collées sur ses joues, et, curieusement, sans trop de courroux, elle examina la douce et suave figure qui lui souriait.

Mère Marie-Thérèse voulait profiter aussitôt de cet instant de calme.

« Comment vous appelez-vous? ma chérie, lui demanda-t-elle en la baisant au front. »

« Ruth, répondit l'enfant tout bas. »

Ruth! répéta la religieuse avec un peu d'étonnement. Ce nom lui semblait assez extraordinaire, mais il n'éveillait pourtant aucune pensée dans son esprit. Ah! vous vous appelez Ruth, continua-t-elle. C'est un bien joli nom. »

« Non, il est laid, c'est maman qui l'a dit. Mais papa le voulait, à cause du grand tableau. Oh! je veux m'en retourner chez nous, s'écria-t-elle, reprise d'un nouvel accès de désespoir. »

Mère Marie-Thérèse ne pouvait pas voir pleurer un enfant sans se sentir sur le point d'en faire autant. Elle mit tout en œuvre pour apaiser et consoler la petite fille, et y réussit enfin.

(La suite au prochain numéro.)

« M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a présenté

« Les journaux à sensation n'en demeurant pas. Ils veulent à toute force que Pie IX soit malade; or, le jour même où ce bruit courait à la bourse de Paris, le Saint Père examinait tranquillement à la basilique les préparatifs du Concile, en compagnie des architectes, de l'économie etc. On ne l'avait jamais trouvé si dispos et si enjoué, ses lunettes sur le nez, il parcourait le bras droit du transept, montait et descendait l'amphithéâtre d'essai dressé par son ordre sur une largeur de deux stades, approuvait ou critiquait en pleine connaissance de cause, et avec la finesse qui le caractérise. »

« Il y a plus. Pie IX ne crie pas le moins du monde à l'invasivance, lorsqu'on lui souvient de célébrer en 1871 le 50^{ème} anniversaire de sa consécration épiscopale. Au fait, il n'aurait alors que 85 ans. Or son grand père, le comte Hercule Mastai Ferretti a vécu 90 ans; son père, le comte Jérôme, 84 ans, sa mère, née Catherine Solazzi, 82 ans, les deux frères et la sœur qui lui restent encore 89, 85 et 82 ans. La difficulté, et elle n'est pas sérieuse, c'est que pour la première fois, un successeur de St.-Pierre aurait régné plus que St.-Pierre, qui, d'après la chronique officielle, gouverna l'Eglise, à Rome, 25 ans, 2 mois et 7 jours. Pie VI seul a eu un pontificat de 24 ans 8 mois et 14 jours. De là le dicton vulgaire qu'aucun Pape ne régnera plus que St.-Pierre. »

« Pour le moment, on s'occupe des préparatifs du 50^{ème} anniversaire de la première messe de Pie IX. Ne pouvant, à cause de l'exiguïté de cette église, célébrer la messe, ce jour là, comme il le voulait d'abord, à Ste-Anne des Charpentiers, où

il célébra la première, le Pape officiera à St.-Pierre, à l'autel papal, entouré d'une députation d'enfants de l'Orphelinat de Ste Anne, de ses parents, des amis de sa famille et des dignitaires de la cour. Après la cérémonie, il donnera la bénédiction Urbani et Orbi, comme le jour de Pâques et recevra les adresses et les présents du monde catholique. »

Les réunions publiques en province

Comme toujours, la province proteste avec énergie contre toutes les tentatives de désordre imaginées par les implacables ennemis de la société, notamment contre la malencontreuse réouverture des clubs, que les souvenirs de 1848 n'ont jamais pu lui faire regretter.

L'Union bretonne nous apprend aujourd'hui que la trop célèbre oratrice qui, sous le nom de citoyenne Paule Minck, a tant passionné les ébergumènes de la Redoute ou de Belleville, vient de se faire huer à Nantes, où elle a ouvert le club du Chapeau-Rouge, et perçu à la porte 2 fr. de chacun de ses auditeurs.

Entre autres scissions, il lui est arrivé aussi de célébrer en un langage odieux le soi-disant bienfait de la sublime révolution de 93. Oh! alors, toute la salle s'est soulevée d'indignation; l'ombre ignoble de Carrier a paru sous les traits hideux de la Minck, et un des auditeurs s'est élancé à la tribune, et a protesté en ces termes: « Il est odieux de venir, dans une ville qui a été décimée par Carrier, appeler 93 une époque sublime. A Nantes, on ont été inévitables les bateaux à soupapes et où la guillotine s'est trouvée pendant longtemps en permanence, 93 passe justement pour un temps néfaste, cruel et infâme. Je proteste et vous protesterez tous contre la glorification qu'on en prétend faire. » D'unanimes applaudissements ont accueilli cette généreuse protestation.

Alors la citoyenne, voyant qu'elle avait peu de succès du côté de la politique, s'est rejetée contre l'éducation et l'organisation de la famille. Voici, d'après l'Union bretonne, le récit de cette burlesque apostrophe et de ce qui s'en est suivi:

« Comme l'assistance lui objecte que ses paroles étaient absurdes, que pour labourer la terre il était inutile d'être bacheliers-lettres, l'oratrice ne répond pas; seulement, elle se lance dans une charge à fond de train contre l'organisation de la famille et dit: « La famille n'existe presque pas, parce que vous tenez la femme en état de servitude; elle soit à peine trier des bas, tandis qu'elle devrait être en tout votre égale. (A ce moment, éclats de rire.) Vous riez citoyens; vous avez tort, reprend l'oratrice, parce que tout ce que je dis est très-sérieux. Vous élevez mal vos filles; vous faites d'elles des esclaves, oubliant qu'elles doivent devenir mères de famille. (Nouvelle interruption.) »

« Tenez, citoyens, je va's soulever une tempête; mais cela m'est égal. J'ai l'habitude de dire tout ce que je pense et d'exprimer librement mes idées. Eh bien! la femme est d'autant plus esclave, sa servitude est d'autant plus effroyable, qu'elle a été élevée sur les genoux de l'Eglise. »

Naturellement, la tempête pressentie, annoncée et voulue, éclate formidablement. On gesticule, on proteste, on crie; chacun quitte sa place et se couvre; des groupes animés se forment; plusieurs personnes sortent de la salle; d'autres s'agitent; on demande des excuses à la citoyenne Minck, qui s'enfuit; le président quitte son siège... et l'on éteint le gaz.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous lisons dans la Presse:

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a présenté

samedi au conseil d'Etat deux projets de loi qui se rattachent au cinquième réseau des chemins de fer. L'un concède à la Compagnie du Nord, avec subvention, les nouvelles lignes d'Arras à Etaples par ou près Saint-Pol et par la vallée de Ternoise, de Luzarches à la ligne de Saint-Denis à Pontoise.

L'autre projet de loi porte concession à MM. le comte de Anatole de Melun, le comte Charles Werner de Mérode, Louis Dupont, Florimond de Goussemaker, Porteau et B. Labarbe, de neuf nouvelles lignes, savoir:

« De Lille à Comines, de Tourcoing à Menin, de Gravelines à Watten, de Dunkerque à Calais par Gravelines, de Boulogne à Saint-Omer, de Somain à Roubaix et Tourcoing par Orchies et Cysling; d'Arquennes à Fourmies ou à Anor, d'Armentières à Berguette, de Berguette à Saint-Omer, de Chauny à la ligne de Soissons à Laon, de Chauny à Anizy. »

Ces projets seront examinés d'urgence en assemblée générale du conseil d'Etat, et déposés au Corps législatif dans le cours de cette semaine.

Nous lisons dans le Progrès du Nord:

« Nous apprenons que la Société anonyme pour la construction et l'exploitation du chemin de fer de Lille à Valenciennes, vient de se constituer par acte passé le 11 courant, par devant M^e Prestat, notaire à Paris. »